



Le simple fait de cocher  
«handicap» sur Parcoursup  
**ne nous informe pas**  
de votre situation !

**Si vous prévoyez de poursuivre  
vos études à l'Université  
Clermont Auvergne ou l'un de  
ses établissements associés :**

Sigma, l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Clermont-Ferrand,  
VetAgro Sup Clermont, ESC Clermont,  
l'École Supérieure d'Art  
de Clermont-Ferrand et l'IRSTEA...

**Vous DEVEZ prendre rendez-  
vous** avec un médecin du  
Pôle Santé Handicap Étudiants,  
**dès le mois de avril 2021,**  
en téléphonant au  
04 73 40 55 07

**Soyez malin et maline,  
affichez ce rappel sur votre frigo !**

[handicap.uca.fr/pshe/](http://handicap.uca.fr/pshe/)



**Vous avez obtenu  
du temps supplémentaire  
ou une aide particulière  
pour le bac ?**

Vous envisagez des études  
à l'Université Clermont Auvergne ou  
l'un de ses établissements associés ?

**ATTENTION !  
L'obtention de vos aménagements  
n'est pas automatique  
à l'Université !**

(Détails au verso)

